



Le 3 juin 2013

Monsieur Gilles Dolbec, maire  
Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

**Objet : Conservation du Bois des Colibris au sud de la rue  
des Colibris**

Monsieur le maire,

Le Mouvement écologique du Haut-Richelieu a déposé un projet de résolution au Conseil de Ville, le 15 avril dernier, concernant la conservation du Bois des Colibris au sud de la rue du même nom. La résolution faisait état des nombreux services écologiques rendus par le Bois des Colibris, entre autres la réduction du bruit et de la pollution de l'Autoroute 35 pour les habitants du secteur. En outre, le Bois des Colibris constitue un des dernières forêts urbaines à Saint-Jean-sur-Richelieu. C'est pourquoi le Mouvement écologique a recommandé que le complexe sportif soit construit sur un site plus approprié.

Une majorité des membres du Conseil ont voté contre le projet de résolution du Mouvement. Apparemment, le Conseil de Ville tenait à la « façade » du complexe sportif sur l'Autoroute 35. Le plan présenté par le conseiller Cantin prévoyait même le déboisement, au sud de la rue des Colibris, d'une superficie environ cinq fois supérieure à l'espace requis pour le complexe sportif et son stationnement.

Le Mouvement écologique salue le dynamisme des citoyennes et citoyens du secteur des Colibris qui se sont mobilisés pour s'opposer à

ce plan et exiger la conservation intégrale du Bois des Colibris au sud de la rue. Ainsi, la Ville a accepté de réduire environ de moitié le déboisement prévu. Au Mouvement écologique, nous croyons qu'il s'agit d'un compromis honorable pour les citoyens du secteur, mais peu durable. Depuis plusieurs années, la Ville coupe des portions de boisés et en conserve d'autres portions. C'est ainsi que les milieux naturels ne couvrent plus que 6% de la zone blanche à Saint-Jean-sur-Richelieu, bien en-deçà du seuil de maintien de la biodiversité.

Au point où nous sommes rendus, le Mouvement écologique croit qu'il faut conserver intégralement les milieux naturels restants. La Ville a déjà coupé une portion importante du Bois des Colibris au nord de la rue des Colibris. Il y reste d'ailleurs suffisamment d'espace pour y aménager le complexe sportif. Déboiser un secteur au sud de la rue des Colibris ne fera que fragiliser l'écosystème de la partie résiduelle du Bois des Colibris et encourager d'autres développements à l'avenir.

Veuillez accepter, Monsieur le maire, nos meilleures salutations.

Le président,



Marc Jetten

cc. M. Luc Castonguay, directeur de l'urbanisme  
Mme Francine Van Winden, chef, Division Environnement